



Indemnité accident de la route

Par **adenor**, le **26/01/2012** à **14:53**

Bonjour, j'ai eu un accident de la route en Septembre dernier. Je n'ai aucun tort dans l'accident, sachant que l'on est rentré dans mon véhicule alors que j'étais à l'arrêt à cause d'un trouble de la circulation. Il s'agit d'un accident de travail, que je rentrais à mon domicile directement après ma journée de travail. Etant à l'arrêt et la personne roulant à une allure entre 60 et 70 km/h j'ai accusé tout le choc. J'ai consulté un médecin dans la semaine car des douleurs dans la nuque m'empêchaient totalement de rester assise, et me lançaient tout au long de la journée. Suite à cette visite médicale et une radio de la colonne j'ai suivi 12 séances de rééducation. Aujourd'hui même si les douleurs ne sont pas aussi intense qu'avant le traitement, elles restent bel et bien présentes. Je ne peux plus du tout lire assise, cuisiner longtemps ou faire la vaisselle me cause de fortes douleurs. Je porte une écharpe en permanence car si le froid ou l'humidité touchent ma nuque celle-ci se raidit et devient très douloureuse. Je sais que ces douleurs là seront toujours présentes et qu'il y a des chances qu'elles s'aggravent avec l'âge. J'ai aujourd'hui 24 ans, et j'ai l'impression d'avoir le cou d'une personne de 60 ans. J'ai reçu une lettre de l'assurance qui me proposait 300 euros de dédommagement. J'ai évidemment refusé. J'ai demandé une rente à vie que mon assurance a refusé trouvant cette demande bien au-dessus des blessures. Je vous demande aujourd'hui quel dédommagement je peux espérer pour cet accident de travail? Quelle somme suis-je en droit de demander?

Bien cordialement